

Claude Savary (UQTR)
et André Vidricaire (UQAM)
Professeurs d'université

(1976)

“L’histoire de la discipline
' philosophie ' dans les universités
québécoises”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Claude Savary et André Vidricaire, “L’histoire de la discipline ‘philosophie’” dans les université québécoises”. Un article publié dans l’ouvrage sous la direction de Claude Panaccio, *Philosopher au Québec*, pp. 237-263. Montréal : Les Éditions Bellarmin, 1976, 264 pp. Collection : L’univers de la philosophie, no 5. [Autorisation accordée par le professeur André Vidricaire le 5 mai 2004 et de Claude Savary le 5 novembre 2004]

M. Savary est enseigne à l’Université du Québec à Trois-Rivières.
M André Vidricaire enseigne à l’Université du Québec à Montréal.

Courriels :

Claude_Savary@UQTR.CA ou gausav@abacom.com	vidricaire.andre@uqam.ca
---	--

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.
Pour les citations : Times 10 points.
Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001
pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition numérique réalisée le 5 novembre 2004 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

- I. [Hypothèses et méthode](#)
par André Vidricaire, professeur (UQAM)
 - 1. [Le contexte](#)
 - 2. [Deux travaux sur la philosophie universitaire](#)
 - 3. [Critiques](#)
 - A. [La conscience historique](#)
 - B. [Même interprétation de la philosophie](#)
 - C. [Insertion sociale de la philosophie](#)
 - 4. [Une méthodologie](#)
 - i. [Les processus de changement](#)
 - ii. [Typologie des changements](#)
 - iii. [Le contenu de ces changements](#)

[Conclusion](#)
- II. [Résultats actuels de la recherche](#)
par Claude Savary, professeur (UQTR)

“L’histoire de la discipline philosophie
dans les universités québécoises”

- I -

Hypothèses et méthode

Par André Vidricaire, professeur (UQAM)

[Retour à la table des matières](#)

Ce texte s’inscrit dans le cadre général d’une recherche sur « les mutations récentes de la société québécoise (1940-1970) ». Ce contexte a été l’occasion, pour nous, de critiquer des interprétations courantes au sujet de la philosophie universitaire et d’élaborer une nouvelle grille de lecture. Nous discutons donc, ici, de méthodologie et d’hypothèses. Pour ce faire, nous montrerons comment deux travaux, malgré la diversité des données, utilisent les mêmes façons de poser les problèmes pour aboutir à des interprétations identiques. Cette critique nous conduira à chercher tous les éléments qui constituent l’institutionnalisation de la discipline « philosophie » dans l’université. En affirmant l’autonomie de cette organisation, il nous sera dès lors possible d’indiquer comment expliquer les types de changement survenus dans cette discipline, le processus et surtout le contenu même de ces changements.

1. *Le contexte*

[Retour à la table des matières](#)

L'Institut Supérieur des Sciences Humaines (Laval) a publié plusieurs textes sur les idéologies québécoises du XIXe et du début du XXe siècle. Ces travaux qui portaient principalement sur les diverses publications de l'époque (journaux, revues, etc.) ont donné lieu à des interrogations sur la genèse, les transformations et les fonctions des idéologies, sur les rapports entre les institutions, les groupes, les classes sociales et les divers projets collectifs. Ces analyses théoriques servent présentement de cadre à une autre recherche portant, cette fois, sur tous les aspects des changements survenus au Québec de 1940 à 1970 : des sous-groupes étudiant l'urbanisation, la syndicalisation, des histoires de vie, etc. Cette période est aussi l'époque de l'avènement, dans les diverses universités, de la psychologie, de la sociologie, des sciences politiques, de l'économie, de l'anthropologie, etc. Encore là, des groupes font l'histoire de chacune de ces disciplines qui ont constitué, au Québec, un corpus de connaissances et une méthodologie propres sur des objets traditionnellement étudiés par la philosophie.

C'est dans ce cadre des mutations du savoir et des organisations qu'un groupe interuniversitaire a choisi d'étudier l'histoire des changements survenus dans les facultés ou les départements de philosophie des universités. Il ne produira qu'une monographie sur une discipline spécifique. Cette étude se retrouvera éventuellement dans le « dossier » plus global sur l'histoire du développement des diverses disciplines au Québec. Nous pourrions, sur la base de ces données, tenter de résoudre le problème des rapports entre la philosophie et les autres disciplines. En outre, il sera possible d'établir et de comprendre les rapports entre les savoirs produits au Québec et les organisations économique-politiques de cette société.

Ce sont là deux jalons qui renouvellent, selon nous, notre manière d'interroger la philosophie québécoise. En effet, plusieurs ont écrit sur cette discipline en utilisant souvent une même façon de poser les problèmes. Nous retiendrons, à titre d'illustration, deux textes, celui de R. Simoncau¹ et celui de Gendreau-Cazalis². Notre critique ne servira qu'à dégager les éléments de

¹ R. SIMONEAU: *Analyse des entrevues; essai de synthèse* avec 4 annexes sur les facultés de philosophie, APPEC, 29 sept. 1968, 5 cahiers dactylographiés non publiés, disponibles au Centre de Documentation des Sciences Humaines, UQAM.

² GENDREAU-CAZALIS: *Dossier Philosophie: Programmes de 2ème et 3ème cycles*, Comité des programmes du Conseil des Universités, Québec, 17 juin 1974.

leur schéma de pensée. Nous pourrions, par la suite, les définir différemment en suggérant une nouvelle grille de lecture.

2. Deux travaux sur la philosophie universitaire

[Retour à la table des matières](#)

2A. - *Suite* à des entrevues individuelles semi-structurées auprès des professeurs de philosophie des universités, R. Simoneau effectue une analyse de contenu basée sur la méthodologie suivante : les cadres idéologiques et sociaux modèlent l'exercice de la réflexion intellectuelle au sein de la culture d'ici. Décrivant les traits de la culture québécoise avant et après les années 1960, montrant que l'université est généralement la dernière institution à assurer de nouvelles normes, Simoneau montre que les propos des professeurs reflètent les valeurs traditionnelles du milieu ambiant. Qu'il s'agisse de l'enseignement de la philosophie dans les universités ou dans les collèges, dans chaque cas, ce sont les valeurs de l'humanisme traditionnel qui en sont le référent.

Cependant, la majorité des interviewés admet facilement l'existence de problèmes posés à la philosophie institutionnalisée. Ces difficultés, selon le groupe, proviennent non pas de la philosophie elle-même mais plutôt de facteurs externes, tels que l'état de la culture québécoise, les modalités d'enseignement et de la recherche, le développement des institutions, etc. En bref, quel que soit le critère d'explication, aucun interrogé ne propose un modèle d'action sociale renouvelée. Toujours, la pratique philosophique demeure une sagesse, un art de vivre, une conscience réflexive, une recherche gratuite ou une anthropologie.

2B. - Au moyen d'une évaluation quantitative des activités de la philosophie dans les universités, le rapport de Cazalis-Gendreau veut réfléchir sur la dynamique interne de cette discipline, sur sa contribution au corpus scientifique et sur son rôle socio-économique. Pour ce faire, il utilise deux types de données :

- I. l'histoire de l'évolution de la discipline « philosophique » (aspect intrinsèque) et celle des autres disciplines dans son rapport avec celle-ci (aspect extrinsèque).
- II. un ensemble de données statistiques sur :

- les champs de spécialisations dans les programmes de M.A., Ph.D.,
- les régimes pédagogiques des programmes M.A. et Ph.D.,
- les prévisions et les capacités d'accueil des étudiants,
- les effectifs, les qualifications et les champs de spécialisation des professeurs,
- les ressources des bibliothèques.

À partir de ces données, le rapport montre que la philosophie comme discipline s'est modifiée considérablement. Néanmoins, pour reprendre les termes de Simoneau, son modèle d'action sociale demeure traditionnel. En effet, bien que la philosophie ait cessé d'être dogmatique ou éclectique, son insertion dans une institution universitaire ouverte aux sciences sociales fait problème. Par exemple, la plupart des facultés de philosophie ne sont pas parvenues à se définir des champs de spécialisation : elles sont trop concentrées dans leur programme sur leur propre discipline ; elles n'ont pas clarifié les problèmes de débouchés ; elles sont, enfin, dispersées dans leurs recherches. S'interrogeant sur le rôle de la philosophie, le rapport suggère que les facultés se définissent des champs, s'ouvrent à d'autres disciplines, s'adressent à une clientèle diversifiée, planifient la recherche et, enfin, que les professeurs enseignent dans d'autres programmes.

À première vue, ces deux travaux de 1968 et de 1974 n'ont pas de lien. Ils diffèrent par leurs données : Simoneau s'appuie exclusivement sur des entrevues individuelles ; Gendreau-Cazalis utilisent des données statistiques, des interviews, différents textes et les commentaires d'un panel formé d'universitaires. Malgré cette diversité, les deux textes ont une *même conscience historique* en ce qu'ils effectuent une même périodisation ; ils utilisent, en outre, une *même interprétation de la philosophie* et une *même définition de l'insertion sociale de la philosophie*. Nous contestons l'usage de ces trois éléments pour décrire et expliquer l'état de la philosophie au Québec.

3. Critiques

3A. - La conscience historique

[Retour à la table des matières](#)

Dans les deux travaux, la conscience historique du développement de la philosophie est une construction davantage basée sur une mémoire collective que sur une expérience personnelle. Cette opposition apparaît d'emblée dans le commentaire des panélistes du rapport Gendreau-Cazalis. Alors que les

auteurs du rapport distinguent dans l'évolution de la philosophie deux phases, - avant *et après 60*, - les experts en distinguent trois, - les *années 50, après 65 et aujourd'hui*, - qui se présentent différemment selon que l'on parle de la philosophie universitaire ou de la philosophie dans les collèges. Gendreau-Cazalis et aussi Simoneau s'appuient sur une sélection officielle d'événements considérés comme importants pour construire l'histoire de cette discipline ; les experts font davantage appel à leur expérience personnelle.

Cette différence, selon nous, doit encore s'accroître, car elle est l'indice du passage de l'abstrait à l'empirique, du global au spécifique. En effet, l'histoire de l'évolution de cette discipline doit se lire dans une perspective spatio-temporelle qui lui appartient en propre. Aussi paradoxal que cela soit, peu de travaux sur l'historiographie de la philosophie ont utilisé une méthode qui se rapprocherait par exemple des recherches sur la poésie canadienne-française. Celles-ci distinguent des dates (1868-1890 ; 1895-1935 ; 1935-1950 ; 1953 à nos jours) qui jalonnent le développement propre de la poésie, indiquent des lieux (École de Montréal), des maisons d'édition (l'Hexagone, etc.). Nous convenons, certes, que de telles périodisations, comme celle proposée par Y. Lamonde pour l'historiographie de la philosophie, - la première à notre connaissance dans ce domaine, - présentent bien des difficultés d'analyse et d'interprétation, Par exemple, peut-on penser qu'il existe au Québec une histoire de la philosophie indépendante de son enseignement comme il en existe une en peinture et en littérature ? Malgré ces réserves, en cherchant à établir un tableau chronologique du développement d'une discipline, nous évitons le piège des « stéréotypes » pour qualifier des évolutions très variées entre les savoirs. Nous fondons plutôt un passé et un présent qui lui appartiennent tout en étant en rapport avec d'autres chronologies autonomes. La recherche sur les mutations récentes du Québec nécessite ces différenciations que les deux travaux étudiés continuent d'ignorer. Il suffit de peu pour affirmer qu'ils nous proposent une interprétation de l'histoire de la philosophie qui est très douteuse. C'est pourquoi, notre premier déplacement au niveau même de la méthode d'analyse consiste à suggérer de chercher une chronologie qui appartienne à la philosophie elle-même.

3B. - Même interprétation de la philosophie

[Retour à la table des matières](#)

Les deux textes considèrent que la philosophie s'est d'abord caractérisée par son *monolithisme* et son *dogmatisme* ; puis elle serait devenue *éclectique* et *pluraliste*. Ces termes constituent, avec d'autres, une opposition si bien articulée qu'il nous semble difficile de voir le moment où nous pourrions - nous en défaire. Voici un exemple de ce schéma :

Monolithisme	vs	pluralisme
Dogmatisme	vs	éclectisme
Philosophie :		Philosophie
abstraite	vs	concrète ou pratique
spéculative	vs	méthodologique
mythique	vs	scientifique
Système (thomisme)	vs	histoire ou le présent.

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'aucun de ces termes ne peut constituer une notion un peu précise pour fin d'analyse. Ils sont tous des stéréotypes, comme l'écrit Leroux,³ qui ont structuré avant même que la description ou l'analyse ne débute, des situations fort diverses. Ces catégories appartiennent au discours des philosophes, non à celui qui en fait l'analyse. Il revient au chercheur d'identifier dans chaque cas le référent du mot utilisé par tel philosophe ou tel groupe. À l'UQAM, en 67-68, le thomisme était dogmatique, l'étude des auteurs, historique, scientifique et pratique ; en 69-70, les auteurs deviennent « dogmatiques », les axes « critique de la culture » et « épistémologie », méthodologiques, scientifiques et pratiques. En second lieu, outre la question du référent, il y a celle du sens de chaque terme. À l'UQAM, un thomisme dogmatique signifiait un système philosophique qui indique ce qu'il faut penser des situations contemporaines ; une histoire dogmatique consistait « sous le couvert du pluralisme » à prolonger tel ou tel système philosophique au lieu d'en chercher les jalons d'une problématique sur une question. Qu'en est-il à Sherbrooke, à Laval, à l'UQTR du référent et du sens de chacun de ces mots ?

Le rapport Gendreau-Cazalis ne fait que reprendre les catégories du langage des groupes observés. Simoneau distingue sous certains vocables diverses significations, sans préciser, toutefois, les référents. La difficulté, dans les deux cas, vient du fait que l'interprétation de la philosophie et de son développement ne découle pas d'une méthode d'analyse. En reprenant un langage, ils assument à toute fin pratique une « explication » qui n'en est pas une. C'est pourquoi, nous suggérons que ce schéma qui appartient très probablement à la mémoire collective des philosophes soit redéfini.

³ Cf. G. LEROUX: Avant propos à *l'Historiographie de la philosophie au Canada français* de Y. LAMONDE, Montréal, HMH, 1972.

3C. - Insertion sociale de la philosophie ⁴

[Retour à la table des matières](#)

Cazalis et Gendreau tout comme Simoneau nous indiquent explicitement que la pratique philosophique québécoise est contestée. Selon les premiers, cette critique vient, d'une part, du développement et de la constitution des sciences sociales ; elle découle aussi de son institutionnalisation dans une université : quels sont les buts poursuivis en philosophie dans un programme ? pour quelle clientèle ? avec quelles ressources ? etc... En résumé, la philosophie doit chercher à résoudre *des problèmes de type scientifique* (sa place parmi les sciences) *et de type administratif*. Pour Simoneau, l'exercice de la réflexion théorique est remis en question si le contexte idéologico-social change. Les acteurs peuvent soit produire de nouveaux modèles de pensée plus en conformité avec les mutations de l'organisation, soit maintenir des formes traditionnelles de pensée même s'ils se disent libérés des anciennes contraintes du savoir : le thomisme, les manuels, le cléricisme, le conservatisme, etc. Ici, ce sont des changements *socio-culturels* qui remettraient en question la philosophie.

Quel que soit le facteur, dans les deux cas on cherche à établir des corrélations de convenance et parfois de rationalisation (rapport Gendreau/Cazalis) entre diverses pratiques philosophiques et la culture et/ou les institutions. Selon « l'écart », on pourra émettre l'hypothèse que la philosophie éprouve des difficultés.

Cette contestation d'une discipline nous semble trop large et peu rigoureuse. Par exemple, dans un cadre laïcisant comme celui que connaît le Québec, une institution officiellement catholique - la Faculté des Jésuites - a à s'adapter de façon différente de l'UQAM qui n'a pas à défendre une allégeance religieuse. Il faut, nous semble-t-il, circonstancier le procès qui serait intenté à la philosophie, le localiser dans le temps et l'espace et surtout délimiter son contenu. Nous pensons que des facteurs politiques, idéologiques, scientifiques, administratifs et culturels peuvent entraîner diverses remises en question de la discipline. De plus, selon que cette discipline se présente comme un système de pensée explicitement choisi (l'aristotélisme, la philosophie chrétienne, etc.) ou comme instrument de recherche, il est évident que son « intervention » par rapport à la science, à la politique ou à la culture différera. Enfin, que l'exercice philosophique refuse une contestation ou l'assume, il reste

⁴ Pour cette section, nous nous référons à *Quelques notes pour un traitement quasi herméneutique de la question de l'insertion sociale de la philosophie* de G. LEROUX, texte présenté à l'ACP, juin 1971.

encore à montrer s'il s'agit dans le premier cas d'une trahison de l'actuel et du milieu socio-culturel. Quant à nous, cet actuel est si diffus et si complexe qu'il nous semble plus facile de formuler l'hypothèse que toutes les institutions philosophiques universitaires ont effectué des choix dans les critiques qu'on leur intentait et que ces choix sont devenus leur propre pratique philosophique. Il suffirait de les décrire pour montrer comment chaque institution a tenté de s'insérer dans la conjoncture socio-culturelle.

4. Une méthodologie

[Retour à la table des matières](#)

En résumé, nous avons à reprendre pour notre compte les trois problèmes d'une historiographie de la philosophie, de son interprétation et de son insertion sociale. Le projet global sur les « mutations » apporte selon nous une nouvelle perspective. En effet, il nous conduit à nous interroger.

- 4.1 sur les processus des changements survenus dans cette discipline ;
- 4.2 sur les types de changement
- 4.3 sur le contenu même de ces changements.

Comme il s'agit de la philosophie universitaire, notre analyse portera sur l'histoire de cette institution. Pour ce faire, la recherche retiendra les éléments suivants :

a) les acteurs en présence

- | | |
|--|-------------------------|
| - antécédents | les professeurs |
| - qualifications | les étudiants |
| - origine | l'administration |
| - lieu de formation avec pouvoir officiel ou non | les professeurs invités |
| | autres |

b. l'enseignement:

- les annuaires de Bacc. M.A., Ph.D. ;
- les syllabus de cours, les notes de cours;
- des textes d'étudiants et de professeurs sur les programmes et l'enseignement de la philosophie en général;
- les thèses des étudiants M.A., Ph.D.

c) *La recherche:*

1. Subventionnée ou non.
2. Les publications: livres, articles.
3. Les thèses des professeurs.
4. Communications à des colloques.
5. Participation à des colloques, organismes, etc.
6. Autres.

d) *Les services à la communauté*

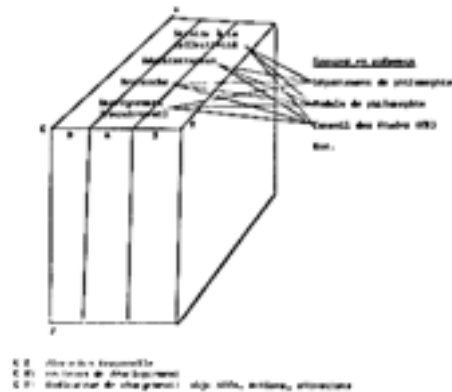
1. Organisation de Colloques, Conférences.
2. Les interventions dans les journaux, au gouvernement, etc.
3. Participations aux activités de l'Université et extérieures à elles, mais reliées à la fonction: associations philosophiques, etc.

e) *Organisation administrative :*

1. Organigramme du département et distribution des tâches.
2. Comités permanents et « ad hoc ».
3. Autres.

Ces faits constituent des données à analyser dans le cadre d'une grille de lecture qui porte sur le processus, les types et le contenu des changements. Nous le présentons d'abord sous forme de schéma que nous détaillerons par la suite. Ce schéma veut simplement montrer qu'il importe de considérer la philosophie universitaire comme une organisation autonome constituée de quatre éléments fondamentaux.

Schéma



i. - Les processus de changements

[Retour à la table des matières](#)

Sur les processus, l'Institut Supérieur des Sciences Humaines a élaboré un modèle de développement qui comporte trois types d'indicateur de changement

- a) des indicateurs *d'objectifs* (O)
- b) des indicateurs d'actions (A) soit CY
- c) des indicateurs de situations (S)

Les indicateurs qui reflètent des dimensions du changement sont ordonnés entre eux en fonction de trois dimensions : temps (CZ), secteur (CW), *groupe*. À un point précis du temps, un groupe s'identifie en fonction de projets, d'objectifs en rapport avec la conjoncture et aussi en fonction de ses réactions à cette même conjoncture. Ces objectifs se traduisent ensuite dans des actions précises qui vont subséquemment modifier la situation objective.

On peut sur la base de ce modèle formuler un certain nombre d'hypothèses :

1. Le groupe X a le pouvoir de définir des objectifs et de se donner des signes qui les expriment.
2. Les objectifs d'un groupe prennent deux formes les objectifs de l'institution changent sans modification de celle-ci ; l'institution change.
3. Une comparaison entre *Objectifs et Situation* suivant les 3 dimensions (temps, secteur, groupe) fait ressortir le contexte qui produit des anomalies.
4. Dans la mesure où les Actions sont des hypothèses, des idées de réponses au rapport objectif /situation, on peut déterminer si ces actions sont des succès ou des échecs en regard de la situation. Si ces actions ont pour but de confirmer les objectifs ou de les contredire ...

ii. - Typologie des changements

[Retour à la table des matières](#)

Si nous retenons ce cadre théorique suggéré par l'I.S.S.H., nous pouvons dire que les *secteurs* ou les éléments fondamentaux et généraux de la structure d'une faculté universitaire sont les suivants

- I. Enseignement
- II. Recherche
- III. Administration
- IV. Service à la collectivité

Quant au *temps* de cette institution, il partirait de la date de sa fondation. Enfin, les *groupes en présence* seraient minimalement les *professeurs*, les *étudiants*, la *gestion académique*.

En partant de ce modèle, il devient possible de décrire qu'un groupe, par exemple tous les professeurs d'un département, s'identifie en fonction d'un nouveau projet (O) - l'idée d'un nouveau programme par exemple - en rapport avec la conjoncture (S). Cet objectif va se traduire dans une action (A) qui va consister à faire concorder cet objectif poursuivi avec situation réelle. Si cette innovation d'action ne modifie pas la situation selon les termes de l'objectif choisi, l'expérimentation peut prendre l'une ou l'autre des deux voies suivantes : soit rejeter l'action et donc maintenir l'objectif ancien en place ; soit encore modifier les buts fondamentaux du système ou nécessiter la création d'une entité institutionnelle nouvelle ou les deux à la fois. Dans chaque cas, il y a toujours une dynamique à l'œuvre. Le premier type d'action cherche en quelque sorte à se manifester dans toutes ses implications à l'intérieur des contraintes acceptées des objectifs existants. Dans l'autre, à changer le système et/ou les buts du système ⁵.

Ce modèle nous permet de formuler les hypothèses suivantes :

1. Dans les facultés, certains groupes ont le pouvoir formel de définir des objectifs alors que d'autres n'en ont pas, du moins officiellement.
2. Les objectifs d'une faculté doivent être considérés comme le résultat d'une interaction entre des groupes avec pouvoir (et parfois sans pouvoir officiel), et en regard d'une évaluation de la conjoncture (S) effectuée par ces groupes.
3. Parmi les objectifs poursuivis par une faculté, on distingue les objectifs scientifiques, pédagogiques et socio-économiques.
4. La spécificité de chaque faculté porterait, d'une part, sur les formes qu'ont prises au cours de la période concernée (1940-1971) ces quatre secteurs et, d'autre part, sur les articulations entre ces mêmes quatre secteurs.

⁵ P. SOUTHAM: Deux textes miméographiés sur le *développement*, ISSH, Laval, 1974.

Par exemple, à l'UQAM, l'organisation module/ département représente une forme de système d'organisation qui diffère de celle de Laval. De plus, dans la mesure où le programme d'enseignement au niveau du Bacc. en philosophie relève du module, il est facile de voir que les règles d'articulation des tâches d'enseignement, de recherche et d'administration ne sont pas nécessairement celles que nous retrouvons à Laval. En résumé, au lieu de penser que l'UQAM et Laval représentent deux modèles différents qui relèvent d'une même structure, nous ferions plutôt l'hypothèse que nous sommes en présence de deux modèles différents qui relèvent de deux structures divergentes. Ce n'est pas tout. Si nous comparons l'UQAM à l'UQTR, il est très probable que les quatre secteurs prennent des formes spécifiques ; il n'en demeure pas moins, selon nous, que ces deux modèles sont des isomorphes d'une même structure. Dans ce dernier cas, suite au travail de Gérard Fortin, nous proposons de parler de *transmutation* ou de *mutation* d'une même structure, alors que dans le premier cas, nous parlerions de *changement structurel*. Une dernière possibilité demeure : celle où un modèle se modifie en ajoutant des éléments nouveaux ou comparables aux autres éléments et avec la structure initiale. Nous ferions l'hypothèse que telle a été la situation de la Faculté des jésuites lors de son entente d'association, en 1968, avec le Centre des Études Universitaires de Trois-Rivières. Dans ce cas, il n'y a ni *transmutation*, ni *changement structurel* mais plutôt *modification*.

5. Tout changement structurel à l'intérieur même d'une faculté ou entre les facultés signifie soit une révision complète des buts fondamentaux de l'institution philosophique, soit la création d'une nouvelle entité, soit les deux à la fois.

Cette grille permet d'aboutir à une *périodisation* du développement de cette discipline dans une institution (temps/espace), en spécifiant le ou les secteurs où se produisent les changements. Elle permet aussi de caractériser ces changements et d'identifier les agents qui les ont produits.

iii. - Le contenu de ces changements

[Retour à la table des matières](#)

Ce sont les secteurs de l'enseignement et de la recherche en philosophie qui semblent devoir retenir notre attention. En résumé, nous nous demandons quelle a été l'évolution du contenu des enseignements et des recherches en philosophie.

Dans le *secteur de l'enseignement*, il s'agit de montrer si un programme de philosophie d'une institution s'est modifié. Pour ce faire, nous retenons trois aspects : les objectifs poursuivis par un programme, les cours d'un programme et, enfin, les objets et les modes privilégiés d'interrogation philosophique de chacun de ces cours. Pour la période 1940-1970, nous nous demandons si les fins de ces enseignements sont demeurées les mêmes ou non et quelles sont les raisons du point de vue des acteurs eux-mêmes qui les ont amenés à donner telle ou telle orientation à un programme. Nous décrivons aussi les additions, les suppressions et les substitutions de cours d'un programme et leurs fonctions. À l'UQAM, par exemple, on a supprimé un cours sur « Ricœur » et ajouté un cours intitulé « Lénine ». Ces changements sont significatifs si l'on se souvient que les cours d'auteurs ont pour fonction de fournir les jalons d'une problématique qui alimente la recherche dans un champ de spécialisation. De plus, comme le champ « critique de la culture » était, à l'époque, le lieu d'un débat à propos du mode d'interrogation philosophique à privilégier - marxisme ou autre - il devient possible d'expliquer ces modifications de cours par leur fonction. Nous pouvons dès lors établir, comme pour les couleurs en peinture, que tous ces cours ne sont que des formes qui prennent de multiples fonctions. « Marx » enseigné à l'UQAM, à Lavai et à Montréal ne peut pas être la même chose, parce que ce cours s'inscrit dans une organisation de programme qui en détermine la place. En troisième lieu, nous cherchons, pour un cours donné, les objets choisis et surtout les modes privilégiés d'interrogation philosophique. Par exemple, que faisons-nous en épistémologie à l'UQAM en 69-70 et en 73-74 ? De l'histoire, de la critique (marxisme), l'étude du langage de la science ou encore l'analyse de l'incidence de la science sur l'existence de l'homme ? Quand on étudie un auteur, cherche-t-on à décrire son contexte historique, à expliquer le fonctionnement de son propre discours, à établir sa problématique ou à y dégager des éléments utiles à son interrogation sur la culture ou le savoir ? Ces différences dans les modes sont des éléments capitaux pour celui qui cherche à déterminer, pour une institution donnée, le type de philosophie qui se pratique. Ce faisant, nous bannissons les vocables habituels - dogmatisme, éclectisme, etc. - pour aboutir plutôt à des définitions de la philosophie issues des objets effectivement étudiés selon des modes privilégiés. Nous faisons alors l'hypothèse que nous pourrions sur la base de ces données délimiter le(s) domaine(s) qu'une institution philosophique a choisi(s) et montrer comment elle situe sa propre pratique par rapport aux autres champs du savoir.

Le *secteur de la recherche* philosophique nous semble, à première vue, plus difficile à analyser. Généralement, il s'agit d'énumérer les travaux des philosophes - communications, textes, livres, etc., - pour établir un constat de productivité ou d'improductivité. Ensuite, il devient possible de montrer que la philosophie est présente ou non à la culture du milieu. Nous avons, certes, vérifié que pour certaines institutions toute production est conçue comme une présence et une participation à la vie philosophique et culturelle du Québec.

Néanmoins, dans le cadre du problème de l’insertion sociale de la philosophie, il nous apparaît plus urgent d’étudier le contenu de ces productions. En effet, comme pour les enseignements, il faudrait pour chaque texte délimiter son objet et son mode d’analyse. Nous croyons que sur une question donnée, s’il y a un apport original issu du discours philosophique, c’est dans la façon de traiter un problème et de proposer des solutions. Tout cela est bien connu. Un fait demeure : nous ne connaissons pas de travaux qui ont porté sur le contenu de ces textes. Nous ignorons tout sur le choix des objets, les modes d’analyse. À l’inverse, cette recherche pourrait établir les domaines étudiés par la philosophie de 1940 à 1970 et indiquer comment cette pratique philosophique s’est située par rapport à la constitution des savoirs scientifiques et par rapport à la culture d’un milieu.

Conclusion

[Retour à la table des matières](#)

Nous pensons pouvoir renouveler notre compréhension du développement de la philosophie au Québec. Pour ce faire, nous devons rejeter une chronologie de son développement qui ne lui appartient pas. Or, en considérant cette discipline dans son cadre institutionnel, nous dégagons les éléments d’une organisation autonome qui possède comme tout système sa propre diachronie. En second lieu, nous devons bannir les explications qui se basent sur des catégories déjà utilisées par le groupe des philosophes eux-mêmes. Il ne s’agit pas de questionner la vérité ou la fausseté de ces catégories, mais plutôt de voir que cette discipline dogmatique ou non - comporte un contenu, c’est-à-dire des objets, une méthode, des postulats, à décrire comme un fait observable. Enfin, nous pensons que cette analyse des contenus permet de situer les enseignements et les productions philosophiques en regard des autres savoirs et de la culture d’une époque et d’un milieu spécifique.

Telles sont les orientations de recherche qui nous sont suggérées dans le cadre de travaux sur « les Mutations récentes de la société québécoise ». Nous croyons qu’elles renouvelleront nos interprétations de la philosophie. Faut-il ajouter que cette différence vient du fait que nous considérons cette discipline à la fois comme une institution et comme un discours issu de cette institution ?

André Vidricaire
Université du Québec à Montréal

“L’histoire de la discipline philosophie
dans les universités québécoises”

- II -

Résultats actuels de la recherche

Par Claude Savary, professeur (UQTR)

[Retour à la table des matières](#)

Cet exposé rapporte, selon le mode descriptif et événementiel, l'essentiel des constatations faites jusqu'à maintenant ⁶. Il présente l'évolution en termes de contenus en la situant dans le temps.

Un examen rapide des matériaux permet de constater que c'est en (ou autour de) 1969 qu'un ensemble de transformations et de modifications atteint son apogée. Ici l'évolution s'indique par des contenus sur lesquels nous aurons l'occasion de revenir. C'est ainsi qu'on s'aperçoit qu'à Laval, en 1966, après une relative stabilité remontant à 1935, la faculté de philosophie (les professeurs) réclame son autonomie vis-à-vis de Rome ⁷. En cette même année,

⁶ À moins d'indications contraires, les renseignements donnés ici reposent sur des contributions produites à l'occasion de la recherche commandée pour le projet « La mutation récente de la société québécoise », projet de l'institut Supérieur des Sciences Humaines de l'Université Laval ; v. *Les mutations récentes de la société québécoise : l'évolution des Facultés de philosophie*, Cahiers de l'ISSH, décembre 1974 (Dossier de travail confidentiel) ; les textes cités le sont avec permission de leurs auteurs.

⁷ V. Guy BOUCHARD, *Symptomatologie de l'idéologie de la Faculté de Philosophie de l'Université Laval de 1940 à 1970*, p. 7.

l'aristotélisme est prépondérant sans qu'il soit fait référence dans l'annuaire. En 1968, une contestation étudiante se manifeste par une demande adressée à la faculté à l'effet qu'elle définisse ses orientations. Réponse de la faculté : elle ne met de l'avant aucune doctrine particulière ⁸.

À l'Université de Montréal, c'est à peu près au même moment que l'on peut rencontrer des transformations. C'est en 1966 ⁹ que l'enseignement de la philosophie devient la responsabilité d'un département de philosophie. C'est aussi en cette même année qu'apparaît un programme de formation philosophique. Il fut « mis à l'épreuve pendant deux ans », « remis en question en l'année 1967-1968 », et une « nouvelle refonte » fut adoptée pour l'année 1968-1969.

On peut faire des constatations identiques à propos de la philosophie à l'Université de Sherbrooke. Ce qui s'y trouve de philosophie de 1940 à 1969 est décrit comme étant thomiste. C'est en 1969 que le département se définit comme pluraliste, sans orientation doctrinale explicite.

Quant à la Faculté des Jésuites de Montréal, son évolution va suivre celle des autres institutions. De 1940 à 1965-66, elle est à Montréal et dispense des programmes qui sont sous la gouverne de la constitution romaine « *Deus Scientiarum Dominus* ». Elle aménage à Trois-Rivières en 1966 et signe un accord avec le Centre des Études Universitaires. En 1969, elle constituera le départ du département de philosophie de la constituante de Trois-Rivières de l'Université du Québec, et c'est à partir de ce moment que s'accélérera le processus de modification des programmes.

À la constituante de Montréal de l'Université du Québec se répète un mouvement analogue. En septembre 1969, le Collège Ste-Marie devient Université.

Pendant l'année académique 1969-1970, il y a crise au département de philosophie, crise dont un des éléments de solution sera le nouveau programme de 1970 ¹⁰.

Donc, autour de 1969, divers événements signalent qu'une transformation idéologique et institutionnelle générale de l'enseignement de la philosophie est déterminée par une phase active. Elle se manifeste de façons différentes selon

⁸ V. Guy BOUCHARD, p. 26.

⁹ Les informations sur l'Université de Montréal sont tirées de l'exposé de monsieur Y. BLANCHARD dans *Philosophie et enseignement de la philosophie* (Sixième semaine inter-universitaire de philosophie), Québec, Université Laval, 1969, pp. 47-54 ; il écrit, p. 48 : « ... ce n'est qu'en 1966 que l'enseignement de la philosophie à l'intérieur de la faculté de philosophie est devenue au sens organique la responsabilité d'un département de philosophie ».

¹⁰ V. André VIDRICAIRE, *Histoire du département de philosophie de l'UQAM*.

les endroits. Tantôt, après de nombreuses années de stabilité doctrinale, elle se caractérise par un souci des orientations (Laval, 1968 ; Sherbrooke, 1969) ; ou encore par la création d'une nouvelle structure responsable de l'enseignement de la philosophie, accompagnée d'une mise sur pied et de refontes de programmes (Montréal, 1966-1969...). Ailleurs, elle coïncide avec l'apparition de nouvelles Universités (UQAM et UQTR), avec la reprise d'un héritage (Collège Ste-Marie et Centre des Études Universitaires), la mise en place de structures inédites (Départements et modules) et là aussi la détermination de nouveaux programmes (1969-1973...).

La transformation des contenus ¹¹ que produisent et transmettent les institutions est sans doute un sujet plus passionnant pour l'intelligence. Mais il est plus étendu et plus complexe. Nous n'en donnerons, pour l'instant, qu'un aperçu sommaire.

Avant le moment où la « coupure » peut se situer, les institutions se définissent et se caractérisent par une référence doctrinale (le thomisme pour Laval, Sherbrooke et les Facultés S.J.), ou par une référence juridico-institutionnelle (la canonicité pour l'Université de Montréal). En 1969-1970, le Collège Ste-Marie offre un programme axé sur les « grands » auteurs et sur les thèmes classiques et contemporains de la philosophie. Sans vouloir donner toutes ses significations à cet ensemble et sans non plus relever toutes les nuances dont est porteuse chaque institution en particulier, nous allons maintenant donner une idée de ce que sont les contenus avant la « coupure ». Pour ce faire, nous utilisons le texte de Jean Langlois : *La Faculté de Philosophie des jésuites : 1940-1970*.

Nous avons donc là un programme qui se dit d'inspiration thomiste. L'enseignement qui y est dispensé s'appuie sur ce qu'il désigne comme « disciplines principales » ou « traités classiques ». Ce sont l'introduction à la philosophie, la logique, l'ontologie, la théologie naturelle, l'épistémologie, la philosophie de la nature, la philosophie de l'homme, l'éthique générale et spéciale et l'histoire de la philosophie. Il y a aussi, sous le nom de « disciplines auxiliaires », des « questions scientifiques connexes à la philosophie ». Par ailleurs ¹², le programme se donne pour fin de transmettre une « culture philosophique », il s'adresse d'abord à l'intelligence qu'il veut « enseigner » et « dilater » et il veut dépasser le « simple académisme de la recherche » ou de la préparation à l'enseignement. Comme méthodologie, il met de l'avant un « dialogue avec les grands penseurs de l'histoire » ainsi qu'un « entraînement à la réflexion radicale ». La plupart des cours sont obligatoires et un examen de synthèse est requis.

¹¹ (de même que le rapport de ces contenus à l'ensemble social)... ce que des études à venir pourront analyser.

¹² Ce qui suit est tiré de l'Annuaire de la Faculté de Philosophie du Centre des Études Universitaires de Trois-Rivières, année 1968-1969, p. 4.

Après la « coupure », les institutions ne se définissent plus d'orientations ou se redéfinissent progressivement. Dans son programme de 1970, l'UQAM se définit par deux orientations (au premier cycle) : épistémologie, critique de la culture. Sherbrooke, en 1969, présente un pluralisme qui s'accompagne d'une « orientation historico-critique »¹³ et en 1971 il est noté qu'il y a au sein du département, « développement graduel » « de deux plans thématiques, soit en philosophie des sciences et dans le domaine des relations entre philosophie et théologie »¹⁴. En outre, Sherbrooke supprime l' « examen de synthèse » en 1971-72 ; il y aurait lieu de noter ce qui est advenu ailleurs de cet examen.

Pour illustrer ce que sont les contenus, de même que les fins et les moyens, après 1969, nous allons considérer quelques aspects du programme existant au département de philosophie de l'UQTR après ce moment de la « coupure ».

Nous notons d'abord qu'à l'avant-plan le programme¹⁵ veut s'ordonner à la préparation d'étudiants en fonction de carrières de recherche ou d'enseignement. Dès le départ, le programme est offert « aux étudiants d'autres programmes » « pour compléter leur formation ». Il se donne divers buts : acquisition d' « une démarche personnelle au plan philosophique » d'une « discipline de pensée critique et globale », d'une « formation académique polyvalente ». Comme fonction, le programme veut tout simplement mettre à la disposition des étudiants des moyens d'atteindre ces buts.

Pour ce qui est des contenus du programme, ce qu'il y a de plus remarquable, c'est l'augmentation du nombre des cours. Augmentation due non seulement à des objectifs pédagogiques - le choix - mais à l'éclatement d'un corpus traditionnel. Un certain nombre de cours de l'ancien programme sont disparus. Ce qui paraît significatif, ce sont les nouveaux cours : les modèles d'explication ; problèmes de méthode et d'interprétation en histoire ; philosophie des sciences ; philosophie des sciences physiques ; philosophie des sciences humaines ; philosophie des sciences psychologiques ; le structuralisme ; philosophie analytique ; l'approche sémiologique en philosophie ; philosophie du langage. Ce bloc de cours, qui constitue les champs *Méthodologique* et *Épistémologie-Philosophie des sciences* est inexistant en 1968-1969 ; il y a donc un foisonnement du côté de l'épistémologie et des diverses philosophies des sciences, beaucoup de place à l'instrumentation intellectuelle et à l'outillage. Par ailleurs, les sciences n'apparaissent plus comme des disciplines autonomes auprès desquelles on s'informe, mais comme des objets

¹³ Louis VALCKE, Germain DANDENAULT et Marc ST-LAURENT, *La philosophie à Sherbrooke (1940-1970)*, p. 15.

¹⁴ *Ibid.*, pp. 17-18.

¹⁵ Rédigé par le module de philosophie en 1972.

pour la philosophie ; en outre, la philosophie dans le programme de 1972 n'est plus seulement constituée de ses propres objets (son histoire et ses thématiques) mais se détermine en fonction d'objets qui viennent d'un peu partout dans le savoir.

Plutôt qu'une conclusion, ce sont des questions qui sont suscitées par un aussi rapide aperçu de l'histoire de la philosophie dans les universités québécoises. Nous énoncerons donc quelques questions susceptibles de retenir l'attention.

On a l'impression que la philosophie, dans notre société, vient à peine de voir le jour. Qu'est-ce qui auparavant se diffusait sous ce nom ? Quel était le statut, dans les institutions (universités et collèges), des instances qui en dispensaient l'enseignement ?

Quelles étaient, dans cette société, les fonctions et les dimensions idéologiques de la philosophie ? Il y a quelque chose à analyser dans ce fait que la philosophie, dans cette société, puisse paraître avoir eu une présence aussi importante ¹⁶, alors qu'il nous semble maintenant que sa situation institutionnelle (au niveau universitaire) ait été plutôt secondaire et dépendante. Peut-être avons-nous là les dernières traces de ce que Jean-Charles Falardeau évoque de notre passé universitaire : « La pierre angulaire du système d'enseignement canadien n'est pas l'université mais le collège classique » ¹⁷. En effet, parlant du développement de l'enseignement de la philosophie à l'université, en 1919, Perrier écrivait ceci qui, à première vue, rend son texte énigmatique : « Sans doute qu'il ne s'agit pas de bouleverser l'enseignement des collèges classiques : c'est l'arche sainte qu'il ne fait pas bon de toucher;... » ¹⁸. Et comme suite aux remarques de Falardeau, on pourrait penser que le collège classique fut la matrice *culturelle* de la société, telle qu'elle se manifestait par l'élite, et que l'université fut marquée en tant que lieu d'un enseignement *pratique* : il en résulta, pour la philosophie, qui de quelque façon ne put se greffer à une pratique - l'instance sociale y répondant étant dans la mouvance du « théologique » - le statut, dans l'université, d'un vague appendice de la philosophie scolastique du cours classique (V. Falardeau, *Ibid.*) ou d'un enseignement du soir destiné aux adultes. Comment comprendre autrement ce que cite

¹⁶ Il faudrait qualifier cette image qu'en donne le *Dossier Philosophie* du Comité des Programmes du Conseil des Universités (Rapport Cazalis-Gendreau), Québec, juin 1974, p. 8. À un certain niveau d'analyse, les constatations que nous faisons rendent insignifiante l'idée même d'une *histoire* de l'enseignement de la philosophie ; il s'agit là d'une « catégorie réflexive » ou d'un « type institutionnalisé » qui fait problème, à savoir que ce qu'on nomme toujours philosophie n'est pas la même chose en 1950 et en 1970 (V. M. FOUCAULT, *Réponse au Cercle d'épistémologie*, in *Cahiers pour l'Analyse*, no 9 (1968), notamment pp. 13-14).

¹⁷ Dans *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1964, p. 27.

¹⁸ François PERRIER, « Philosophie et action française », in *L'Action Française*, décembre 1919, p. 537.

Perrier à propos de l'éventuelle fondation d'un Institut Supérieur de Philosophie : « ... où la jeunesse pourra garder et l'âge mûr prendre contact avec des doctrines vitales ».

Enfin, ce que nous avons présenté ne laisse voir qu'une surface. Nous espérons que les indications fournies par l'ensemble des études qui sont actuellement rédigées permettront de pénétrer plus avant dans l'histoire de l'enseignement de la philosophie au Québec et contribueront à bien faire saisir l'évolution de la société québécoise.

Claude Savary
Université du Québec à Trois-Rivières

Fin du texte